

Martinique La Première

Ressembler, refléter et non effacer



Tout le monde le dit tout bas... Interroge les uns et les autres... Tout en craignant de poser la question trop fort. Être soupçonné d'une quelconque discrimination ou légère hostilité gratuite envers autrui serait nauséabond, méprisable, à l'opposé de l'intrinsèque métissage qui nous compose. Mais qu'en est-il du fait d'assister à l'actuelle situation à Martinique La Première, sans oser la formuler ?

Recrutement : un réel déséquilibre ?

C'est une évidence : une rédaction ne doit pas être déconnectée du territoire qu'elle couvre et doit refléter sa population. Dans cette perspective, l'apport de l'extérieur, lui, est souvent enrichissant et profitable. Mais qu'en est-il, lorsqu'il semble devenir la norme du recrutement ? Qu'il ne représente plus la population dans ses diverses composantes sociales, culturelles et géographiques, dans la réelle diversité de son territoire, mais qu'il semble, au contraire, favoriser l'absence totale de lien avec la vie locale et la compréhension profonde de son tissu social ?

Le but est-il de fragiliser une partie de notre mission envers notre public ? Ou alors, d'atrophier la colonne vertébrale de la rédaction ? D'une part, en favorisant les greffes extérieures, sans aucun attachement à l'Histoire de nos populations et de nos rédactions. D'autre part, en tentant d'isoler, puis d'anesthésier les membres passionnés par cette Histoire et désireux de la valoriser ? En somme, une perte de collectif et de mémoire en faveur d'un dialogue éditorial vertical sans possible débat ?

Les questions sont légitimes. Elles se fondent sur l'analyse d'une vingtaine de nouveaux profils, CDD et CDI confondus, ces deux dernières années.

Quid des CDD sur place, au quotidien ?

Pendant ce temps, **selon nos calculs, à Martinique La Première, il manque au moins 6 ETP pour la rédaction unique.**

Des journalistes présents sur le territoire depuis plus d'une décennie, pigistes à la station durant plusieurs années, se sentent laissés sur le bas côté. Leur ancienneté et expérience semblant être injustement balayées d'un revers de main. Sur notre île - où le taux de chômage avoisine 14 % - eux, n'ont pourtant pas la possibilité de multiplier les contrats dans d'autres stations, comme il est possible de le faire, dans l'hexagone, en prenant un simple train. Au contraire de notre classe politique qui prône le retour des Antillais chez eux, est-ce un ticket "Alé, pa viré" ?

De grâce, ne détournons pas le regard... Il ne faut pas tuer le débat dans l'œuf. "La liberté syndicale inclut le droit à la critique, même sévère, dans le cadre du débat d'intérêt général", comme l'ont rappelé la Cour de cassation (en 2015) et la Cour européenne des droits de l'homme, en 1995 et 2014.

Le SNJ sollicite un débat transparent sur les critères de recrutement et la responsabilité éditoriale qui en découle. Le SNJ réclame, une fois de plus, l'analyse individuelle du dossier de chaque CDD.

Le SNJ continuera d'évoquer vos préoccupations. *Tété pa janmen tro lou pou lèstomak.*